



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Rhône

M  
A  
N  
A  
G  
E  
R

## REALISER SON DOCUMENT UNIQUE

Objectif	Acquérir les références réglementaires en matière d'évaluation des risques. Réaliser le Document Unique obligatoire. S'inscrire dans une logique permanente de prévention des risques.
Public visé	Tout public
Pré-requis	Aucun
Programme	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Formation collective</b> Pour permettre aux participants de connaître les prescriptions réglementaires auxquelles ils doivent se référer et identifier les mesures à mettre en place dans leur établissement.</li><li>• <b>Une journée d'accompagnement en entreprise</b> Pour aider à identifier les risques inhérents à l'activité de chacun, initier la trame du document unique et mettre en place les actions correctives nécessaires.</li></ul>
Méthode pédagogique	Groupe de 12 personnes
Déroulement	<b>Durée:</b> 1 jour (7 heures) - 1 jour par semaine <b>Lieu:</b> Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône 58, Avenue Maréchal Foch—69006 Lyon
Coût	Nous consulter
Renseignements	Inès PEREIRA: 04 72 43 43 52 Courriel: i.pereira@cma-lyon.fr